

# PLATEFORME COMMUNE AUX CADRES

JUIN 2007



# Les revendications communes aux cadres

## Acter le fait cadres

- Création du collège cadres
- Créations de CAP nationales (DS et ingénieurs) et régionales (cadres de santé, AAH)
- Gestion des DS et Ingénieurs par le CNG
- Valoriser les responsabilités (voir plateformes catégorielles)
- Moderniser la gestion et les mobilités
  - ✓ Gestion par objectifs
  - ✓ Suppression de la note
  - ✓ Évaluation professionnalisée
  - ✓ Nouveau régime de primes
- Politique de transparence dans la gestion des cadres qui assistent les chefs de Pôles

# Les revendications communes aux cadres

## Développer davantage de souplesse dans la gestion des Comptes Epargne Temps

- Permettre que les jours de CET puissent être pris à tout moment
- Permettre le choix entre capitaliser les journées de RTT ou se les faire payer à leur valeur réelle au prorata du salaire annuel, prime comprise
- Prévoir que les jours placés en CET fassent l'objet d'une cotisation correspondante par l'établissement d'affectation, dans un fond national, afin d'en garantir la pérennité notamment en cas de mutation

## Sortir le décret sur les avantages en nature

- Logement de fonction gratuit par nécessité de service prévu pour tous les cadres A participant aux gardes administratives
- En l'absence de patrimoine hospitalier: location de logement ou versement d'une indemnité fortement revalorisées fixée en fonction des zones De Robien.
- Possibilité de logement par utilité de service pour les autres cadres, avec loyer fixé par le Conseil d'administration

# Les revendications communes aux cadres

## Développer la deuxième partie de carrière

- Développer les passerelles vers les autres fonctions publiques
- Créer des postes de « cadres experts » auprès de GCS de territoire
- Faciliter l'accès aux bilans de compétence et aux conseils en carrière

## Rouvrir le dossier des retraites

- Accompagner toute nouvelle augmentation de l'âge de la retraite d'une intégration totale des primes
- Permettre de choisir un allongement de la durée de travail contre une meilleure pension
- Prévoir un départ progressif à la retraite (cumul temps partiel et retraite)
- Créer une retraite complémentaire par capitalisation digne de ce nom
- Rendre possible l'accès à des prêts à taux préférentiel pour acquérir un patrimoine immobilier post-professionnel

# Cadres de santé et sages-femmes

## Axe métier

### VAE et LMD

le snch a défini une position au service d'un objectif d'amélioration des prestations de soins

### Pôles

le snch appelle une réflexion sur le rôle et les responsabilités des cadres au sein des pôles et de ceux en position transversale

### Direction des soins

Le snch souhaite réflexion sur la plus-value de cette fonction en lien avec les nouvelles responsabilités des cadres responsables de pôles

Le snch souhaite une réflexion sur la fonction cadre de santé enseignant en lien avec la VAE et le LMD

### Formation des cadres

Le snch demande des formations adaptées

- directeurs des soins, cadres sages-femmes et de santé et en relation avec les spécificités des responsabilités exercées
- cadres qui assistent les médecins responsables de pôles.

### EHESP

Rôle de coordination et d'ingénierie pédagogique pour les Instituts de formation des cadres de santé

Formation des Directeurs des Soins au sein d'un Institut du Management avec les autres corps de direction et les médecins chefs de pôle et chefs de service

# Cadres de santé et sages-femmes

## Axe statutaire

- Statut des cadres et des cadres sages-femmes
  - Fusion des deux grades
  - décalage de la grille vers le haut
  - Valoriser les cadres responsables de pôles et les expertises transversales
- Statut des directeurs de soins
  - nouvel échelonnement indiciaire plus proche de celui des DH

# Cadres administratifs

## Axe métier

### 1. 1 ) En commun aux deux corps

#### Pôles

Définition du rôle de chacun des acteurs au sein du pôle : quelle place pour le cadre administratif avec le cadre soignant et le médecin Coordonnateur de Pôle ?

#### Gestion des postes

Améliorer les règles de publications de postes et de promotion de classe (hospimob)

### 1. 2 ) Pour les ACH

La reconnaissance des responsabilités des ACH passe par une étude exhaustive des rôles et des responsabilités exercées par les cadres administratifs

### 1. 3 ) Statut des Attachés d'Administration Hospitalière

Améliorer l'accès au Principalat pour atteindre la limite de 30% du corps

# Cadres administratifs

## Axe statutaire

### 2. 1 ) Statut des Adjoints des Cadres

- Objectifs
  - reconnaître le rôle d'encadrement
  - valoriser les responsabilités,
  - dynamiser la gestion du corps
  - moderniser l'architecture statutaire et le régime indemnitaire
  
- Dispositif
  - appellation du corps : cadres administratifs
  - recrutement BAC + 2
  - Modalité du concours revues et modernisées (VAE,...)
  - classement en CII en un grade

# Cadres administratifs

## 2. 2 ) Statut des Attachés d'Administration Hospitalière

### – Objectif

- faire face au déficit démographique attendu
- donner à ce corps les outils pour assumer l'accroissement de ses responsabilités
- dynamiser la gestion du corps
- finaliser la transposition du statut des Attachés de la FPE vers celui des AAH

### – Dispositif

- refondre le dispositif de formation d'adaptation à l'emploi
- revoir les règles de choix de poste
- créer l'emploi fonctionnel en haut de grille
- évaluation et nouveau régime de primes valorisant aussi l'expertise (marchés...)
- élargir les passerelles vers d'autres corps et les autres fonctions publiques

# Cadres techniques

## Axe métier

Pour la filière technique

- Meilleure reconnaissance de la filière technique
- Remise à plat de la formation afin :
  - D'améliorer leur culture hospitalière,
  - De compléter leur formation au management de projet
  - De mieux appréhender la dimension européenne
  - D'accélérer leur mise à niveau technique

### 1. ) Ingénieurs

- Reconnaître leur pleine responsabilité dans la direction de la fonction technique
- Meilleure implication dans la mise en œuvre de la gouvernance, le projet de management ...
- Prévoir l'association des ingénieurs lors de la mise en œuvre du le projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (LOPSI) : élargissement des procédures administratives définies par le code des marchés publics

### 2 ) Techniciens supérieurs

Mettre en œuvre d'un réseau scientifique et technique mutualisant les connaissances et ouvert à tous les établissements hospitaliers



# Cadres techniques

## Axe statutaire

### 2. 1 ) Ingénieurs

– Objectif

- transposition du statut des ingénieurs de la FPT vers celui de la FPH

– Dispositif

- Augmentation du nombre de HEB
- Création du grade de directeur technique
- Intégration des statuts locaux
- Solutions pour les contractuels
- Linéarité des carrières

# Cadres techniques

## 2 ) Techniciens supérieurs

- Objectif
  - réaffirmer le réel professionnalisme des techniciens aux cotés des directeurs et des ingénieurs au service des patients
  
- Dispositif
  - Améliorer le déroulement des carrières
  - Revoir les grilles indiciaires
  - Réviser les conditions d'accès aux grades supérieurs